

Nouvelles sections de la Croix-Rouge suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **26 (1918)**

Heft 6

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Assemblée générale des délégués de l'Alliance suisse des samaritains, les 29/30 juin 1918, à Olten

Samedi, 29 juin : A partir de 8 h. du matin, distribution des cartes de logement au kiosk de la place de la gare (près du pont de l'Aar). — A 8 h. du soir réunion familière libre au buffet de la gare, 1^{er} étage.

Dimanche, 30 juin : 8 h. 30 du matin, assemblée générale des délégués à l'Hôtel Schweizerhof. A l'entrée de la salle, les délégués doivent rendre leur carte de légitimation pour recevoir en échange la carte de banquet qui sert en même temps de carte de votation.

ORDRE DU JOUR:

1° Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. — 2° Rapport annuel. — 3° Lecture des comptes et rapport des vérificateurs. — 4° Budget pour 1918 et éventuellement 1919. — 5° Nomination d'une section vérificatrice. — 6° Nomination des membres représentants au Comité central. (M. Juvet a refusé une réélection.) — 7° Proposition du Comité central: de supprimer l'assemblée générale des délégués pour 1919 et de faire imprimer ensemble les rapports annuels de 1918 et 1919. — 8° Règlement pour Postes de samaritains. — 9° Développement des cours de soins à donner aux malades. Motions de Bâle-Campagne. Propositions du Comité central: Le règlement des cours de soins à donner aux malades devrait être révisé par le Comité central, d'accord avec le Comité de la Croix-Rouge. Les cours d'hygiène devraient également être réglementés et subventionnés. En principe, il ne devrait être instruit pour les cours de soins à donner aux malades que des professionnelles. — 10° Divers.

* * *

Après les délibérations, dîner en commun à l'Hôtel Schweizerhof. Productions des sociétés d'Olten. Salut des autorités. Suivant le désir des délégués, visite à l'établissement sanitaire d'étapes ou promenade aux environs. A partir de 4 h. départ des délégués.



Nouvelles sections de la Croix-Rouge suisse

Nous apprenons avec plaisir que la section de la Suisse orientale « Bodan » qui s'était dissoute il y a quelques années a été rappelée à la vie. Dans la partie sud du Tessin une section de la Croix-Rouge a vu le jour dernièrement; son siège est à Lugano. Une nouvelle section fribourgeoise s'est fondée à Bulle, la « Section

de la Gruyère ». Dans le canton de Vaud enfin, une sous-section s'est constituée à Coppet, sous la présidence de M^{me} M. Balzer à Commugny. A toutes ces nouvelles forces qui viennent se grouper autour du drapeau blanc à croix rouge, nous souhaitons une cordiale bienvenue, une existence prospère et utile.

